

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Au 31 décembre 2016

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Au 31 décembre 2016

Sommaire

1/ Rapports annuels	
1. Rapport de gestion	3
2. Rapport du président du conseil de surveillance sur l'organisation et les procédures de contrôle interne	9
2/ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2016	15
3/ Comptes annuels 2016	18
1. Etats de synthèse des comptes	
Bilan actif	20
Bilan passif	21
Compte de résultat	22
2. Annexe	24
4/ Montant des honoraires versés au commissaire aux comptes	46
5/ Attestation du responsable du rapport financier annuel	47

mFinance France

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 500.000 €
Siège social : 23 rue de la Paix – 3 place de l'Opéra – 75002 Paris
449 370 584 RCS Paris

Rapport de gestion

(Exercice social clos de 31 décembre 2016)

Cher Actionnaires,

En application des dispositions du Code de commerce et des statuts de la Société, le présent rapport a été établi pour vous rendre compte de la situation de la Société et de son activité au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition.

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice ainsi que le tableau des résultats financiers de la Société aux cours des cinq derniers exercices visé par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Par ailleurs, le commissaire aux comptes vous rendra compte, dans son rapport sur les comptes de l'exercice écoulé, de l'exécution de sa mission.

1. Activité de la société**1.1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

La principale activité de la Société est l'émission d'emprunts obligataires et la mise à disposition des fonds empruntés auprès de sa société mère.

En février 2016, un roadshow international pour les investisseurs non liés à des transactions précédentes a eu lieu dans le but d'informer ces investisseurs des développements de l'émetteur et du garant.

Un nouvel accord de transfert de prix a été convenu et signé entre la Société et le garant du programme d'émission mBank SA. La Société est rémunérée sur une base de marge calculée à 0,15% sur le volume total des obligations émises depuis 2012.

Le programme d'émission EMTN existant a été mis à jour en mars 2016 dans la même structure qu'auparavant et est maintenant valide jusqu'à mars 2017.

La Société a préparé et approuvé le 1^{er} supplément au programme EMTN le 9 mai, le 2^{ème} supplément au programme EMTN le 1^{er} septembre et a remis à l'AMF le rapport financier semi-annuel au 30 juin 2016.

La Société a signé un contrat de travail avec Sara Aatalla à compter du 1^{er} juillet 2016 en tant qu'analyste financier.

La Société a émis le 26 septembre 2016, une tranche de 500 millions d'euros d'obligations à taux fixe à échéance le 26 septembre 2020. Le coupon de l'obligation est de 1,398%, ce qui se traduit par un écart de 157 points de base au-dessus du taux de swap correspondant.

La Société a reçu la moitié de la rémunération de 0,15% sur la base du nouvel accord de transfert de prix pour l'organisation de l'émission.

La Société a préparé et approuvé le 3^{ème} supplément au programme EMNT le 2 décembre 2016.

1.2. Analyse des résultats, de la situation financière et de l'endettement de la Société

En vertu du nouvel accord de transfert de prix convenu et signé par la Société avec l'actionnaire et garant du programmes d'émission, mBank SA, la Société a reçu le paiement pour les années 2012-2016.

La Société a fait l'objet d'un audit fiscal au cours du troisième trimestre 2016. L'audit fiscal a été achevé à la fin du mois de septembre et a donné lieu à une réévaluation de l'impôt sur les sociétés (l'IS) et la CVAE (taxe sur la valeur ajoutée) pour les années 2012-2015.

La réévaluation de l'impôt sur les sociétés a donné lieu à un paiement d'impôt sur les sociétés de 405.374 EUR qui aurait autrement été payé pour l'année d'imposition 2016 dans le cadre de la réévaluation des années antérieures.

La Société a payé 24.050 EUR en pénalités relatives à la réévaluation.

La vérification a également donné lieu au versement de 94.846 EUR de la CVAE pour les années antérieures.

La Société a clôturé avec les autorités la vérification fiscale et a accepté que les montants soient définitifs.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants dans les résultats financiers au cours de l'exercice 2016.

1.3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

La Société a rempli ses missions statutaires à un niveau satisfaisant.

1.4. Activités de la Société en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice et compte tenu de son objet social, la Société n'a exercé aucune activité en matière de recherche et de développement.

1.5. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

1.6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

La Société prépare la mise à jour annuelle du Programme EMTN pour le mois de mars 2017.

2. Filiales et participations

2.1. Prise de participation ou de contrôle :

En application de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société ne possède aucune filiale et n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, le contrôle d'aucune société ayant son siège social en France.

2.2. Cession de participation :

La société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice.

2.3. Sociétés contrôlées :

La Société ne détient le contrôle d'aucune société.

2.4. Actionnariat de la Société :

Le capital de la Société est détenu à 99.99% par mBank SA.

3. Participation des salariés au capital

Aucun employé ne détient des actions de la société.

4. Informations sociales et environnementales

4.1. Informations sociales :

La Société a payé les salaires, contributions sociales et dépenses sociales suivants pour l'année 2016 :

Salaires	EUR 147.380,48
Contributions sociales	EUR 72.337,32
Dépenses sociales	EUR 219.708,26

4.2. Informations environnementales :

L'activité de la Société étant purement financière n'a pas d'impact sur l'environnement.

4.3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable :

La Société est un véhicule créé exclusivement en vue de l'émission d'emprunts obligataires et de la mise à disposition des fonds empruntés auprès de sa société mère. Elle n'a de ce fait aucune relation avec les tiers.

5. Résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle

5.1. Présentation des comptes et des résultats :

Le chiffre d'affaires de l'exercice est de 1.869.664 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.229.180 euros.

Le résultat d'exploitation ressort positif pour 640.485 euros.

Après prise en compte :

- De produits financiers pour 30.391.750.
- De charges financières pour 30.401.467.

Le résultat courant avant impôt ressort positif pour 630.769 euros.

L'impôt sur les sociétés, dans le cadre de la réévaluation de l'audit fiscal pour les années 2012 à 2015, est payé pour l'année d'imposition 2016 à la valeur de 405.374 euros.

La société a également payé des pénalités pour la même période s'élevant à EUR 30.236 euros qui ont été comptabilisées en charges exceptionnelles.

Enfin, le résultat de l'exercice est positif pour 195.159 euros.

5.2. Décomposition des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le solde des dettes fournisseurs des exercices clos le 31 décembre 2015 et 2016 :

Echéances fournisseurs	Echéances de 1 à 30 jours	Echéances de 1 à 30 jours
Au 31.12.2015	Primexis 14.760	
	EY 13.200	-
	DENTONS 11.685	
Au 31.12.2016	Commerzbank 19.846	
	mBank 30.590	
	Primexis 480	-
	Business Wire 720	

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous sommes également tenus de communiquer des informations sur les délais de paiement des clients. Vous trouverez ci-après ces informations pour les deux derniers exercices :

Exercices	Créances clients (en k€)				
	Dues	De 0 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Autres délais
2015	0	0	0	0	0
2016	0	0	0	0	0

5.3. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice écoulé tels qu'ils vous ont été présentés et de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

- Au compte de report à nouveau, 181.922,36 €
- Sur le solde :
 - o 5% à la réserve légale, 661,81 €
 - o au report à nouveau, 12.574,42 €

En conformité des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

5.4. Dépenses non déductibles fiscalement

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous précisons que les comptes annuels ne contiennent pas de dépenses et charges non déductibles au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts.

6. Liste des mandats sociaux

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social Durant l'exercice écoulé:

- Monsieur Olivier Leo Köpke, président-Directeur général jusqu'au 16 décembre 2015 puis président du directoire:
 - o Director, Head of CEE ALM, Group Treasury, Commerzbank
- Madame Marie-Claire Ouziel, administrateur jusqu'au 16 décembre 2015 puis membre du directoire:
 - o Managing Director, Financial Institutions Advisory, Commerzbank
 - o *Administrateur*, Commerzbank Holding France

- Monsieur Karol Prażmo, membre et président du conseil de surveillance à compter du 16 décembre 2015:
 - Administrateur, département trésorerie de mBank S.A.
 - Membre du conseil de surveillance de mLeasing Sp. z.o.o.

- Monsieur Wojciech Chmielewski, membre et vice-président du conseil de surveillance à compter du 16 décembre 2015:
 - Administrateur, Investor Relations & Group Strategy Department
 - Membre du conseil de surveillance de mFactoring S.A.
 - Membre du conseil de surveillance de mLocum S.A.
 - Membre du directoire of MLV 45 sp. z o.o.
 - Membre du directoire de BDH Development sp. z o.o.

- Monsieur Paweł Szczepaniak, membre du conseil de surveillance à compter du 16 décembre 2015:
 - Deputy Head, Legal Department of mBank S.A.

7. Rémunération des mandataires sociaux

La Société a versé une rémunération aux administrateurs et aux dirigeants au cours de l'exercice écoulé 2016 telle qu'elle a été fixée par le conseil de surveillance comme suit:

- Monsieur Olivier Leo Köpke, président du directoire : rémunération mensuelle de 3.000 €
- Madame Marie-Claire Ouziel, membre du directoire : rémunération mensuelle de 3.000 €
- Monsieur Karol Prażmo, président du conseil de surveillance : rémunération mensuelle de 1.000 €
- Monsieur Wojciech Chmielewski, vice-président du conseil de surveillance : rémunération mensuelle de 1.000 €

-ooOoo-

Après vous avoir fait entendre les rapports du commissaire aux comptes, nous soumettrons successivement à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

Fait le 8 février 2017
Le directoire



mFinance France

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 500.000 €
Siège social : 23 rue de la Paix – 3 place de l'Opéra – 75002 Paris
449 370 584 RCS Paris

Rapport du Président du conseil de surveillance sur l'organisation et les procédures de contrôle interne

(Exercice social clos le 31 décembre 2016)

Cher Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, il m'appartient en tant que Président du conseil de surveillance de mFinance France (la « Société ») de rendre compte dans le présent rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil (I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par votre Société (II), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il convient en premier lieu de rappeler que l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2015 a décidé de modifier le mode de gestion et d'administration de la société en adoptant la formule à directoire et conseil de surveillance en lieu et place de la formule à conseil d'administration mise en place lors de la constitution de la société. Compte tenu de cette modification, je vous présenterai donc les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil de surveillance (1.1.), le compte rendu de l'activité du conseil de surveillance au cours de l'exercice écoulé (1.2.), ses travaux préparatoires (1.3.), et enfin l'évaluation de ses membres (1.4.).

1.1 Modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil de surveillance

Composition du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est composé de trois membres, Monsieur Karol Prażmo, Monsieur Wojciech Chmielewski et Monsieur Pawel Szczepaniak.

Monsieur Karol Prażmo, Monsieur Wojciech Chmielewski et Monsieur Pawel Szczepaniak ont été nommés par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2015 pour une durée de trois années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2017.

Fonctionnement du conseil de surveillance

Les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil de surveillance sont précisées aux articles 17 et 18 des statuts de la Société par les dispositions suivantes :

Article 17 - Conseil de surveillance

17.1 Le conseil de surveillance est composé de trois (3) membres au moins et de cinq (5) au plus.

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de trois (3) années qui expire lors de l'assemblée annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

Les membres du conseil de surveillance peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

17.2 Le conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Société par le directoire.

17.3 Le conseil de surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Article 18 - Bureau et délibérations du conseil de surveillance

18.1 Le conseil de surveillance nomme, parmi ses membres personnes physiques, un Président et un vice-Président qui sont chargés de convoquer le conseil de surveillance et d'en diriger les débats.

Le Président et le vice-Président exercent leurs fonctions pendant une durée qui ne peut excéder la durée de leur mandat de membre du conseil. Ils sont rééligibles. Le conseil peut les révoquer à tout moment.

Le conseil de surveillance peut nommer un secrétaire, dont il fixe la durée des fonctions. Ce secrétaire peut être choisi en dehors des membres du conseil.

18.2 Le conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois chaque trimestre dans les quinze jours qui suivent la remise du rapport périodique du directoire.

Le conseil de surveillance est convoqué par le Président, ou par le Vice-Président en cas d'absence du Président, ou encore sur celle du tiers de ses membres. Les réunions du conseil de surveillance se tiennent soit au siège social, soit en tout autre endroit en France ou à l'étranger, indiqué sur la convocation.

La convocation est adressée aux membres du conseil par tout moyen écrit, y compris par voie électronique, cinq jours au moins avant la date de la réunion. Cette convocation contient l'ordre du jour de la réunion.

Tout membre du conseil de surveillance pourra dispenser le conseil de le convoquer à une séance dont il connaîtrait déjà la date. La présence d'un membre du conseil de surveillance ou sa représentation à une réunion vaudra dispense de convocation.

18.3 *Il est tenu un registre de présence qui est signé par les membres du conseil de surveillance participant à la séance.*

18.4 *Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des membres du conseil de surveillance en fonction est nécessaire.*

Toutefois, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, le règlement intérieur établi par le conseil de surveillance peut prévoir, pour les décisions qu'il détermine, que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du conseil qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur présence effective.

18.5 *Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante. Si deux membres seulement assistent à la réunion, les décisions doivent être prises à l'unanimité.*

18.6 *Les membres du directoire sont convoqués aux séances du conseil de surveillance mais ne disposent que d'une voix consultative.*

18.7 *Les délibérations du conseil de surveillance sont constatées par des procès-verbaux signés par le Président et par le Secrétaire ou par la majorité des membres présents. Ils sont établis sur un registre spécial tenu au siège social.*

En outre, le conseil, dans sa séance du 16 décembre 2015 a adopté un règlement intérieur venant préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil. Ce règlement intérieur a été modifié le 17 mai 2016.

1.2 Compte-rendu de l'activité du conseil de surveillance au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'une durée de douze mois, le conseil de surveillance s'est réuni quatre fois.

Les réunions du conseil de surveillance ont porté sur les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion, examen des comptes annuels et approbation du rapport de gestion du directoire sur la situation de la Société et sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 et convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 mars 2015. (*Conseil de surveillance du 19 février 2016*).

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion, modifications à apporter au règlement intérieur du conseil de surveillance, rapport du directoire sur la situation de la Société au cours du 1^{er} trimestre 2016, répartition du montant des jetons de présence, et examen d'un contrat à conclure avec mBank SA. (*Conseil de surveillance du 17 mai 2016*).
- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion et rapport du directoire sur la situation de la Société au cours du 2^{ème} trimestre 2016, le rapport d'activité semi-annuel et des dépenses engagées par les membres du conseil de surveillance. (*Conseil de surveillance du 30 août 2016*).
- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion et rapport du directoire sur la situation de la Société au cours du 3^{ème} trimestre 2016, et établissement du rendement maximal acceptable pour les obligations qui peuvent être émises au titre du programme EMTN. (*Conseil de surveillance du 24 novembre 2016*).

1.3 Travaux préparatoires aux réunions du Conseil de surveillance

a) Modalités d'accès des membres du conseil de surveillance à l'information nécessaire à leur participation aux réunions du conseil

Les membres du conseil de surveillance peuvent consulter l'ensemble des documents sociaux à l'adresse du siège social.

b) Organisation et fonctionnement des comités

Il n'y a pas eu de comités particuliers mis en place par le conseil de surveillance.

1.4 Evaluation des membres du conseil de surveillance

Les principes d'évaluation des membres du conseil de surveillance visent principalement à assurer aux actionnaires que les membres du conseil de la Société ont une véritable compétence pour assurer leur fonction.

Ce sujet fait partie des préoccupations du Président du conseil de surveillance et relève des méthodes de travail en vigueur dans le groupe. Chaque membre du conseil de surveillance dispose à ce jour d'une expérience de plus de plusieurs années et d'une véritable compétence dans le secteur de l'activité de financement et de trésorerie.

2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE

2.1.- Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes de l'entreprise ; et
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2.- Organisation générale des procédures de contrôle interne

Compte tenu de l'activité de la Société, limitée à l'émission d'emprunts obligataires et à la mise à disposition des fonds empruntés auprès de sa société mère, la comptabilité est externalisée et l'ensemble de la documentation financière préparée par un cabinet externe.

2.2.1 Processus comptable et financier

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- l'établissement de situations comptables mensuelles
- une revue régulière avec le prestataire externe des points définis dans des cadres formalisés.

2.2.2 Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la Direction générale

Les données comptables et budgétaires mensuelles sont examinées et analysées avec le prestataire externe.

La Société assure, dans le cadre de la direction juridique du groupe et en collaboration avec ses conseils habituels, le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société susceptibles de générer des risques significatifs.

2.3 Dispositifs de contrôle interne spécifiques aux activités de l'entreprise

2.3.1 Assurances

La Société a souscrit à toutes les assurances nécessaires pour protéger les biens, personnes et risques de toutes natures.

2.3.2 Organisation de l'élaboration de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires

Elle est élaborée par des prestataires externes sous la supervision du directoire.

2.4 Procédures externes de contrôle

2.4.1. Commissaire aux Comptes

Il a une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans les rapports du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

2.4.2. Prestataires extérieurs spécialisés

La Société se réserve par ailleurs le recours ponctuel à des prestataires extérieurs spécialisés.

Fait à Paris le 1 mars 2017

Karol Prażmo
Président du conseil de surveillance



MFinance France

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2016)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Actionnaires
MFinance France
23 rue de la Paix – 3 place de l'Opéra
75002 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société mFinance France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

MFinance France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016 - Page 2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 février 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre Clavié

COMPTES ANNUELS

SA M FINANCE FRANCE

23 rue de la Paix
75002 PARIS

Exercice clos le 31/12/2016

APE : 6420Z

SIRET : 44937058400038

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Compte de résultat (suite)

2. Annexe

Bilan actif

	31/12/2016 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2016 Net	31/12/2015 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 711 224 839		1 711 224 839	1 207 306 107
Autres immobilisations financières				
	1 711 224 839		1 711 224 839	1 207 306 107
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				41 459
Autres créances	10 148		10 148	28 810
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	762 974		762 974	416 665
Charges constatées d'avance (3)	33 803		33 803	5 729
	806 926		806 926	492 663
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations	6 289 482		6 289 482	6 698 145
Ecart de conversion actif	23 732 739		23 732 739	22 081 277
TOTAL GENERAL	1 742 053 986		1 742 053 986	1 236 578 191
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			12 894 098	11 026 968
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 819	4 890

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 433	16 433
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-181 922	-85 253
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	195 159	-96 670
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	529 669	334 510
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	120 983	112 460
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	120 983	112 460
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 717 635 304	1 214 116 712
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		318
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 579	39 645
Dettes fiscales et sociales	55 695	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		5 729
TOTAL DETTES	1 717 791 577	1 214 162 404
Ecarts de conversion passif	23 611 756	21 968 816
TOTAL GENERAL	1 742 053 986	1 236 578 191
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 704 741 206	1 203 094 634
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 050 371	11 067 770
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		318
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2016 France	31/12/2016 Exportations	31/12/2016 Total	31/12/2015 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 869 664		1 869 664	158 703
Chiffre d'affaires net			1 869 664	158 703
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	2
Total produits d'exploitation (I)			1 869 665	158 704
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			897 223	161 069
Impôts, taxes et versements assimilés			111 247	739
Salaires et traitements			147 380	
Charges sociales			72 328	
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 002	
Total charges d'exploitation (II)			1 229 180	161 808
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			640 485	-3 104
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			30 391 750	39 835 346
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				763
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			30 391 750	39 836 109
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 667 186	2 248 266
Intérêts et charges assimilées (4)			28 733 088	37 681 357
Différences négatives de change			1 194	52
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			30 401 467	39 929 675
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-9 716	-93 565
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			630 769	-96 670

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016 Total	31/12/2015 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	30 236	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	30 236	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-30 236	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	405 374	
Total des produits (I+II+V+VII)	32 261 416	39 994 814
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 066 257	40 091 483
BENEFICE OU PERTE	195 159	-96 670
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	30 391 750	39 835 346
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Au bilan avant répartition du 31 décembre 2016 dont le total est de € 1 742 053 986 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un bénéfice de € 195 159. Le chiffre d'affaires inclus dans le compte de résultat est de 1 869 665 €.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a pour activité l'émission d'emprunts obligataires afin de mettre à disposition les fonds empruntés auprès de sa société mère.

FAITS SIGNIFICATIFS

Le Conseil de Surveillance a autorisé le 16 décembre 2015, le paiement d'une rémunération mensuelle du Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire à partir de cette date. Au 31 décembre 2016, ces rémunérations représentent plus de 90% du poste "salaires et traitements" de l'exercice. Pour information, un premier employé a été recruté à partir de juillet 2016.

Le 1er janvier 2016, la société M Finance a conclu un nouveau contrat de refacturation avec la société MBank. Les montants facturés sont désormais calculés par rapport à un taux fixe de la valeur nominale de l'emprunt. Un ajustement concernant les exercices 2012 à 2015 a été comptabilisé dans les comptes 2016 pour 1 374 701 €.

La société M Finance a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013, 2014 et 2015. Une régularisation de l'impôt sur les sociétés des exercices a été effectuée pour un montant de 405 374 €. Une régularisation de la CVAE a également été comptabilisée sur les mêmes périodes pour 90 474 €. Les intérêts de retard portant sur ces régularisations ont été enregistrées en charges exceptionnelles pour 30 236 €.

Le 26 septembre 2016, la société a émis un emprunt obligataire en euro (EUR) avec prime de remboursement d'une durée de 4 ans et d'un montant nominal de 500 000 000 EUR. Le prix d'émission de cet emprunt est de 498 750 000 EUR et la prime de remboursement s'élève à 1 250 000 EUR.

A cette même date, la société a mis à disposition un prêt d'un montant de 498 750 000 EUR à la société MBANK S.A.

ANNEXE**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes sont établis conformément au plan comptable général défini par le règlement ANC N°2014-03 (en lieu et place du règlement N°99-03) et en application du Code de Commerce, articles L123-12 à L123-24.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1. Opérations en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères à la clôture des comptes sont converties et comptabilisées en euro sur la base du dernier cours de change au 31 décembre 2016.

Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone Euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises hors zone Euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste "écart de conversion".

En cas de pertes latentes, une provision pour perte de change est constituée.

ANNEXE

Au 31 décembre 2016, les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 23 732 739 € et 23 611 756 €. Une provision pour risque de change a été constatée pour la différence entre ces écarts soit 120 983 €. En effet, il a été considéré que s'agissant d'opérations symétriques (emprunt et mise à disposition de fonds pour le même montant, la même devise et la même échéance), le risque de perte de change figurant en écart de conversion actif était couvert par le gain de change en écart de conversion passif.

2. Notion de résultat courant

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 13 430 € et sont uniquement liés à la mission de contrôle légal des comptes de la société. Ce montant comprend une provision de 6 000 € relative aux honoraires PwC 2016 conformément à la lettre de mission.

4. Prêts

Les prêts sont valorisés à leur valeur nominale.

Le 26 septembre 2016, la société a souscrit à une convention de prêt avec la société MBANK SA pour un montant total de 498 750 000 €.

Au 31 décembre 2016, les intérêts courus relatifs aux conventions de prêt conclues avec la société mBank S.A. s'élèvent à :

- prêt CHF conclu en octobre 2013 : 1 073 450 €,
- prêt CZK conclu en décembre 2013 : 29 812 €,
- prêt EUR conclu en avril 2014 : 8 946 918 €,
- prêt EUR conclu en novembre 2014 : 986 301 €,
- prêt EUR conclu en septembre 2016 : 1 857 616 €.

ANNEXE

5. Prime de remboursement

La prime de remboursement est amortie par fractions égales au prorata de la durée de l'emprunt quelque soit la cadence de remboursement.

Au 31 décembre 2016, les amortissements constatés sur les primes de remboursement s'élèvent :

- prime de remboursement sur l'emprunt obligataire CHF conclu en octobre 2013 : 543 335 €,
- prime de remboursement sur l'emprunt obligataire EUR conclu en avril 2014 : 2 150 425 €,
- prime de remboursement sur l'emprunt obligataire EUR conclu en novembre 2014 : 1 314 642 €,
- prime de remboursement sur l'emprunt obligataire EUR conclu en septembre 2016 : 83 048 €.

6. Obligations

Emprunt CHF

La société a contracté au cours de l'exercice 2013 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 3 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de cette tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 200 000 000 CHF valorisé à la date de clôture à 186 237 080€ ;
- Prix d'émission : 198 967 000 CHF valorisé à la date de clôture à 185 275 165 € ;
- Prime de remboursement : 1 033 000 CHF soit 840 931 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2,50 % ;
- Date d'émission : 8 octobre 2013 ;
- Durée : jusqu'au 8 octobre 2018 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.

Au 31 décembre 2016, les intérêts courus s'élèvent à 1 073 450 €.

Emprunt CZK

La société a contracté au cours de l'exercice 2013 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 3 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de cette tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 500 000 000 CZK valorisé à la date de clôture à 18 504 126 € ;
- Prix d'émission : 500 000 000 CZK valorisé à la date de clôture à 18 504 126 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2,32 % ;
- Date d'émission : 6 décembre 2013 ;

ANNEXE

- Durée : jusqu'au 6 décembre 2018 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine ;
- Aucune prime d'émission n'a été contractualisée.

Au 31 décembre 2016, les intérêts courus s'élèvent à 29 812 €.

Emprunt EUR

La société a contracté au cours de l'exercice 2014 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 3 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de cette tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 500 000 000 € ;
- Prix d'émission : 496 095 000 € ;
- Prime de remboursement : 3 905 000 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2,375 % ;
- Date d'émission : 1er avril 2014 ;
- Durée : jusqu'au 1er avril 2019 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.

Au 31 décembre 2016, les intérêts courus s'élèvent à 8 946 918 €.

Emprunt EUR

La société a contracté au cours de l'exercice 2014 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 3 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de cette tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 500 000 000 € ;
- Prix d'émission : 495 615 000 € ;
- Prime de remboursement : 4 385 000 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2 % ;
- Date d'émission : 26 novembre 2014 ;
- Durée : jusqu'au 26 novembre 2021 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.

Au 31 décembre 2016, les intérêts courus s'élèvent à 986 301 €.

ANNEXE**Emprunt EUR**

La société a contracté au cours de l'exercice 2016 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 3 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de cette tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 500 000 000 € ;
- Prix d'émission : 498 750 000 € ;
- Prime de remboursement : 1 250 000 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 1.398 % ;
- Date d'émission : 26 septembre 2016 ;
- Durée : jusqu'au 26 septembre 2020 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.

Au 31 décembre 2016, les intérêts courus s'élèvent à 1 857 616 €.

7. Dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2016.

Echéance des dettes fournisseurs en euros

	<u>0 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>
Honoraires MBANK	30 590 €	
Honoraires COMMERZBANK	19 847 €	
Autres	1 200 €	

8. Constitution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires jusqu'à fin 2015 était constitué de la marge réalisée sur les refacturations des coûts supportés par MFINANCE à MBANK S.A dans le cadre de la mise à disposition des prêts.

ANNEXE

Au 1er janvier 2016, un nouveau contrat de refacturation a été conclu. Le montant facturé est désormais déterminé sur la base d'un pourcentage fixe de la valeur nominale de l'emprunt.

Au 31 décembre 2016, le montant total refacturé à MBANK S.A s'élève à 1 869 665 € dont 1 374 701 € correspondant à la régularisation sur les exercices 2012 à 2015.

9. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

10. Tableau de financement**Tableau de financement (en €)**

	2016	2015
Résultat net	195 159	(96 670)
Provisions et Amortissements	1667 186	2 248 266
Capacité d'autofinancement	1 862 344	2 151 596
Variation du besoin en fonds de roulement	(1 515 716)	(2 148 966)
Augmentation de capital		275 000
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	346 628	277 631
Disponibilités au 1er janvier	416 347	138 716
Disponibilités au 31 décembre	762 974	416 347
Variation de trésorerie	346 628	277 631

11. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalen			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 207 306 107	1 630 781	529 153 910
Total IV	1 207 306 107	1 630 781	529 153 910
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 207 306 107	1 630 781	529 153 910

IMMOBILISATIONS

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. gén. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencements et aménag. di				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III				
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières		26 865 959	1 711 224 839	1 711 224 839
Total IV		26 865 959	1 711 224 839	1 711 224 839
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		26 865 959	1 711 224 839	1 711 224 839

AMORTISSEMENTS

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagement				
Install. techniques, matériel et outillage in				
Install. générales, agencements et aménag				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobi				
Emballages récupérables et divers				
Total III				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)				

	Dot. diff. de durée	Dot. mode dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mode dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex.
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique ,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

	Mt. net début d'ex.	Augmentation	Dot ex. aux amort.	Mt. net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations	6 698 145	1 250 000	1 658 663	6 289 482

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétro				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger av. 0				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger ap. 0				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	112 460	8 523		120 983
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	112 460	8 523		120 983
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	112 460	8 523		120 983
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		8 523		
Dotations et reprises exceptionnelles				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 711 224 839	12 894 098	1 698 330 741
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant :			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	9 218	9 218	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)			
	Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers	930	930	
	Charges constatées d'avance	33 803	27 984	5 819
	Total	1 711 268 790	12 932 230	1 698 336 560
	(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	498 750 000		
	(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consenties aux associés			

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	1 717 635 304	12 894 098	1 704 741 206	
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
	– à 1 an maximum à l'origine				
	– à plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	100 579	100 579		
	Personnel et comptes rattachés	945	945		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 662	17 662		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	37 087	37 087		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	Total	1 717 791 577	13 050 371	1 704 741 206	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000 000			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
27683900 – DEPO ACCR. INT S3 T1 CZK	29 812	29 810
27684000 – DEPO ACCR. INT S2 T1 CHF	1 073 450	1 063 939
27684600 – DEP ACCR.INTEREST S4 T1 EUR	8 946 918	8 946 918
27684700 – DEP ACCR.INTEREST S5 T1 EUR	986 301	986 301
27684800 – DEP ACCR. INTEREST S6 T1 EUR	1 857 616	
27685100 – CAP PREMIUM S2 T1 CHF	543 335	375 149
27685200 – CAP PREMIUM S4 T1 EUR	2 150 425	1 369 425
27685300 – CAP PREMIUM S5 T1 EUR	1 314 642	688 213
27685400 – CAP PREMIUM S6 T1 EUR	83 048	
	16 985 547	13 459 755
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
41810000 – FAE MBANK SA		41 459
		41 459
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	16 985 547	13 501 214

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
16883500 – ACCR INT NOTES S2 T1 CHF	1 073 450	1 063 939
16883600 – ACCR INT NOTES S3 T1 CZK	29 812	29 810
16883700 – ACCR INT NOTES S4 T1 EUR	8 946 918	8 946 918
16883800 – ACCR INT NOTES S5 T1 EUR	986 301	986 301
16883900 – ACCR INT NOTES S6 T1 EUR	1 857 616	
	12 894 098	11 026 968
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40824000 – CPS ACCRUED FEES	17 240	10 200
40825000 – PWC ACCRUED FEES	6 000	13 200
40826000 – ADVISORS ACCRUED FEES	11 685	11 685
40828000 – RENT ACCRUED FEES	14 017	
	48 942	35 085
Dettes fiscales et sociales		
42820000 – HOLIDAY VACATION ACCRUAL	945	
43820000 – SOC. CONTRIB. HOLIDAY VAC. ACCRUAL	425	
44865000 – CET/CVAE	19 959	
44866000 – TAXES SUR SALAIRES	14 944	
44867000 – RETENUE SOURCE	376	
44868000 – FPC	809	
44869000 – TAXE APPRENTISSAGE	1 000	
	38 458	
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	12 981 497	11 062 053

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Charges constatées d'avance		
48612000 – CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	33 803	5 729
Total général	33 803	5 729

Les charges constatées d'avance correspondent aux frais annuels de dossier des emprunts

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions	10,00	10,00	50 000	0	0	50 000

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts	1 711 224 838	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	1 711 224 838	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	762 974	
Total VMP & Disponibilités	762 974	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 437	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	50 437	

Les produits financiers incluent des intérêts sur les prêts accordé à MBANK S.A pour un montant de 30 391 750 €.

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
Total	1	

TABLEAU DES ECARTS DE CONVERSION

	Montant
Sur immobilisations financières	23 611 756
Sur dettes financières	-23 732 739
TOTAL	-120 983

Les immobilisations financières correspondent aux prêts en CHF (185 275 165 €) et en CZK (18 504 126 €).

Les dettes financières correspondent aux emprunts en CHF (186 237 080 €) et en CZK (18 504 126 €).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Capitaux N-1 après résultat et avant AGO	334 510
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	334 510
Variations du capital social	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variations des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	334 510
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-96 670
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
-Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	96 670
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	334 510
Résultat de l'exercice	195 159
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat	529 669

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MBANK S.A

Forme : SA

Au capital de : 169 015 724 PLN

Adresse du siège social :

Senatorska 18, 00-950 VARSOVIE POLOGNE

mFinance France

MONTANT DES HONORAIRES VERSES AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 13 430 € Et sont uniquement liés à la mission de contrôle légal des comptes de la société. Ce montant comprend une provision de 6 000 € Relative aux honoraires PricewaterhouseCoopers conformément à la lettre de mission.

mFinance France

**ATTESTATION DU RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion contenu dans le présent rapport présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elle est confrontée.

Paris le 17 Mars 2017
Oliver Koepke
Président du Directoire

